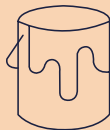
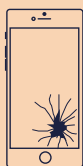


Mon Recypark Mobile

Proche de chez moi !

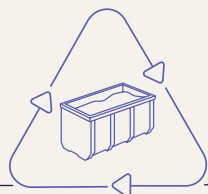


La commune de Jette et Bruxelles-Propreté s'associent pour vous proposer un service de proximité dédié à la collecte et à la valorisation des objets que vous n'utilisez plus. Nous vous remercions pour votre engagement en faveur de l'environnement et de la propreté publique.



Petits conteneurs orange disponibles sur place. 1 par ménage. Gratuit.





Espace Recypark

Déchets acceptés



- mobilier (armoires démontées, tables, fauteuils, miroirs, parasols...)
- petits appareils électroménagers et multimédia
- outillage (tondeuses et tournevis électriques, foreuses...)
- plastiques durs (jouets, seaux...)
- petits déchets chimiques ménagers (peintures, huiles de friture, piles et batteries...) - voir page 4
- « frigolite » blanche et propre (non-alimentaire)
- verre plat
- lampes économiques, lampes LED, lampes fluorescentes (néons...)
- bonbonnes de protoxyde d'azote

Déchets refusés



- déchets résiduels (sacs blancs), déchets alimentaires (sacs orange), papiers-cartons (sacs jaunes), emballages PMC (sacs bleus) et déchets de jardin (sacs verts), bouteilles, bocaux et flacons en verre (bulles à verre)
- gros appareils électroménagers (machine à laver, four, réfrigérateur, etc.)
- solvants, acides, bases, mercure, seringues
- déchets de construction (plâtre, briques, fenêtres, portes, poutres, évier, roofing, planches...)
- terre, sable, charbon et suie
- bonbonnes, bouteilles et cartouches de gaz
- produits de laboratoire et substances radioactives
- pièces automobiles et carburant
- pneus de toute nature
- déchets d'origine professionnelle (producteurs de déchets autres que ménagers)
- amiante (plaques, bacs de plantes, etc.)

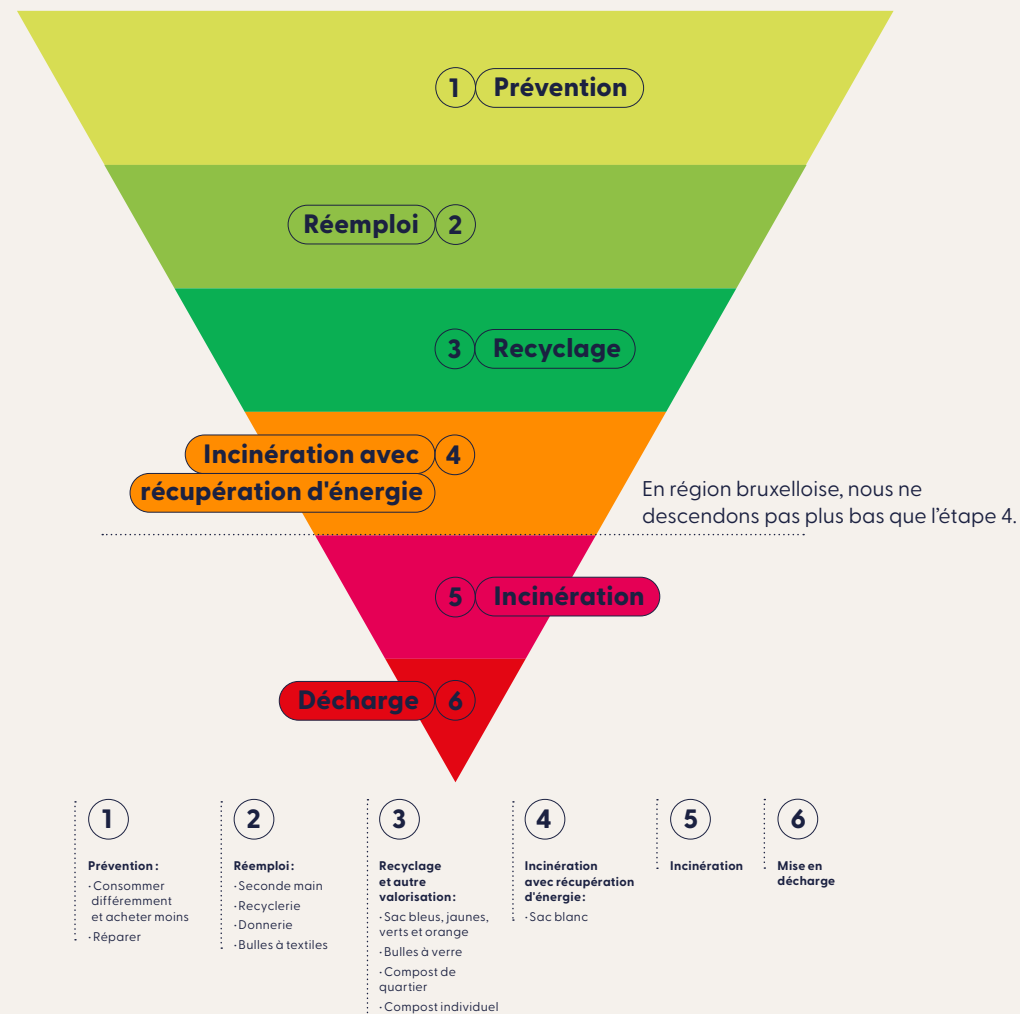
3 m³
d'encombrants
gratuits



Attention : seuls les encombrants ménagers sont acceptés.

Vos déchets, nous leur réservons le meilleur traitement.

Le principe de l'échelle de **Lansink** est de valoriser au maximum une étape avant de passer à la suivante.



En région bruxelloise, les déchets ne sont pas mis en décharge. Leur incinération se fait avec récupération de chaleur.

Où et quand ?



9h00 - 18h00

19/09 : rue **Abbé Victor de Sloover** (accès via rue du Saule)

20/09 : av. **Jaak Pieter Ballings** (accès via rue Remy Soetens)

21/09 : rue **Jules Lahaye** (logements sociaux LOJECA)

22/09 : rue **Ongena** (accès via rue J-B. Serkeyn)

Modalités pratiques

- Munissez-vous de votre **carte d'identité**.
- **Triez** préalablement vos déchets par catégorie.

Attention

- **Volume maximum accepté : 3 m³** - l'accès sera refusé aux véhicules chargés de plus de 3 m³
- **Déchets chimiques :**
 - ✓ Maximum 30l pour les produits couvrants
 - ✓ Maximum 5l pour les autres produits chimiques
- Le personnel se réserve le droit de **refuser les déchets** qui ne seraient **pas conformes** ou **qui représenteraient un danger**.

Les Recypark restent à votre disposition 7j/7. D'autres catégories de déchets y sont aussi acceptées (par ex. les déchets de construction). Plus d'infos sur www.bruxelles-propre.be ou via le **0800/981 81**.

**Plus vous triez,
plus nous recyclons.**